



## **Communiqué de Presse** **Sénonais** **RD 72**

**Réfection de la couche de roulement en enrobé**  
**Commune de Gron**  
**hors Agglomération**  
**Déviation**



Le Conseil Départemental de l'Yonne entreprend des travaux de renouvellement de la couche de roulement sur la Route Départementale (RD) 72, sur le territoire de la commune de Gron, ceux-ci seront réalisés par l'entreprise EUROVIA du 4 au 11 avril 2018 ; ces dates sont susceptibles d'évoluer si les conditions météorologiques le nécessitaient.

### **Secteur des travaux**

Les travaux seront réalisés entre le giratoire dit « Chicouet » et le giratoire béton de Gron, sur un linéaire de 1600 mètres.

### **Étapes des travaux**

- Rabotage de la chaussée sur 17 centimètres d'épaisseur.
- Mise en place d'une couche de base en grave bitume.
- Mise en œuvre d'une couche de roulement en enrobé.

### **Règlement de circulation**

La circulation des véhicules sera interdite.

Les véhicules pourront emprunter l'itinéraire de déviation suivant dans les deux sens :

Depuis Gron (RD 1060) en direction de Sens (RD606A) puis les boulevards périphériques de la ville par l'avenue de Senigallia, le boulevard du Président Kennedy, le boulevard de Général Sarrail, le boulevard des Castors, le boulevard Winstown Churchill, le boulevard de Verdun, le boulevard Aristide Briand, le boulevard du Pont Neuf, la rue de l'Industrie et la route de Voulx (RD 26). Puis par Paron avenue de la Paix et avenue Jean Jaurès.

L'accès aux propriétés riveraines sera organisé en cohérence avec l'avancement des travaux.

[Consultez ici les communiqués de presse et les plans de déviation](#)  
sur le site [lyonne.com](http://lyonne.com) /suivi des chantiers du Conseil Départemental

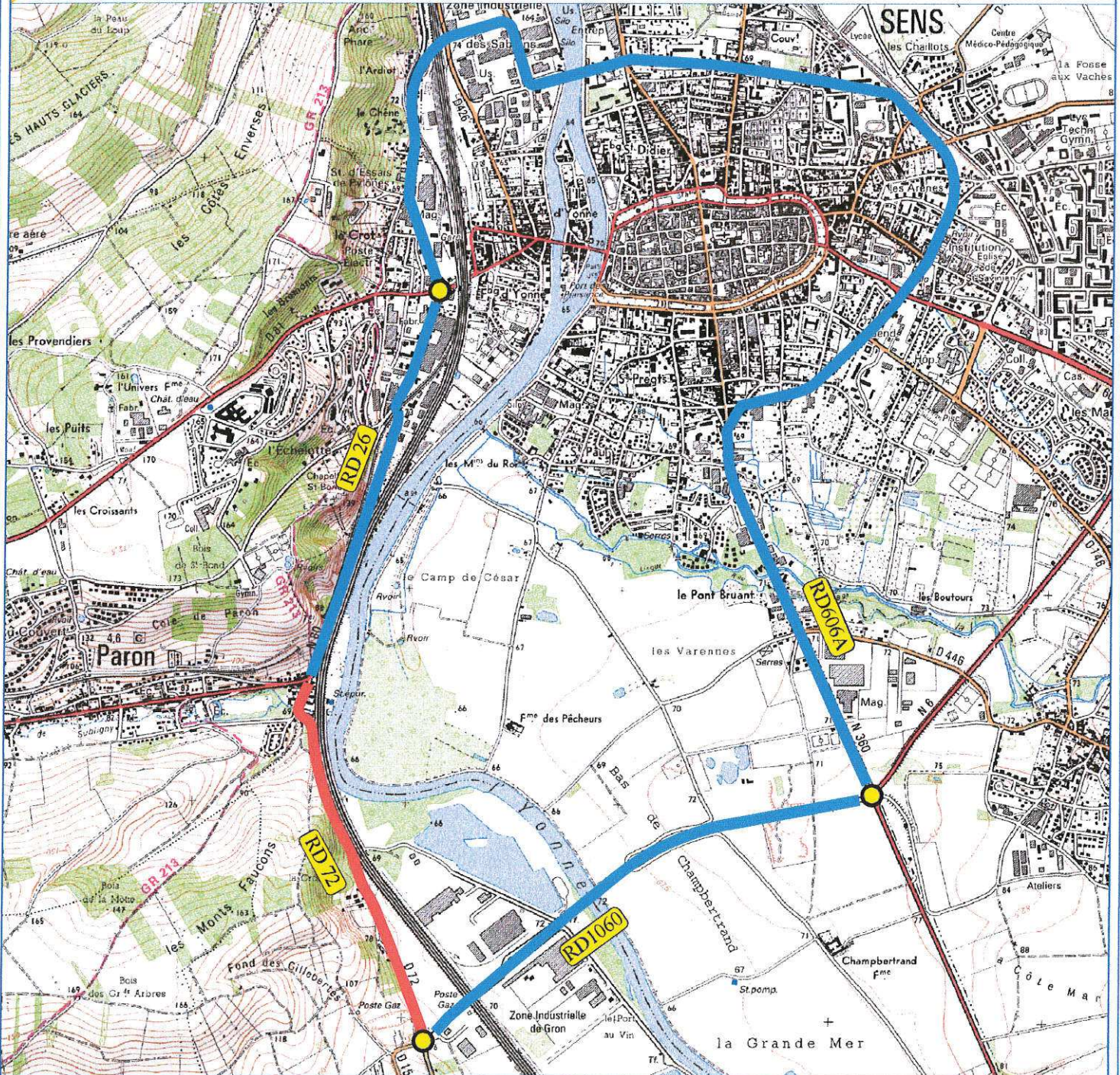
***Soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place  
pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent sur le chantier !  
Veillez à maintenir les distances de sécurité et respectez les limitations de vitesse  
Anticipez et prévoyez d'allonger votre temps de trajet  
pendant la période des travaux.***

**RD 72**

Commune de **Gron**  
Renouvellement de la couche de roulement

Arrêté n° TP 11-2018

Règlement de circulation



- Section interdite à la circulation
- Itinéraire de déviation PL et VL

Zone de travaux

Giratoire

